

Traitement des lésions pigmentaires par la Lumière Pulsée

Qu'est-ce que c'est ?

La lumière pulsée à haute énergie provoque une accumulation de chaleur au niveau de la tâche pigmentaire. Les cellules chargées en mélanine sont détruites puis elles sont naturellement éliminées par l'organisme ne laissant aucune trace ni aucune cicatrice.

Pour qui ?

Ce traitement élimine les lésions brunes dues au dépôt excessif et localisé de mélanine sur toutes les régions du corps, en particulier les lentigos solaires, les tâches de vieillesse, les lésions pigmentaires dermiques et épidermiques.

Le traitement

Le nombre de séances varie en fonction de la taille et de la densité des tâches à traiter, de la pigmentation de la peau, de l'âge et du sexe. En général, 2 à 6 séances sont nécessaires pour un effet optimal.

Plus les tâches pigmentaires sont récentes, meilleur sera le résultat du traitement, les tâches anciennes nécessiteront un nombre plus important de séances.